

CONCERTATIONS SUR LES SOLUTIONS POUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES - Note de synthèse

Financement de la transformation des systèmes alimentaires – Le rôle du secteur privé

Mercredi 28 septembre 2022

Cette Concertation, dirigée par le Pôle de coordination des systèmes alimentaires des Nations Unies, s'est penchée sur la question de savoir comment le secteur privé peut être un acteur de la transformation des systèmes alimentaires, quels sont les mécanismes nationaux qui soutiennent les investissements du secteur privé à grande échelle, et comment ceux-ci peuvent être renforcés. Les représentants de la FAO, du PAM et du FIDA ont été invités à ouvrir la discussion en expliquant comment chaque organisation mobilise le secteur privé pour accélérer les transformations positives vers des systèmes alimentaires plus résilients et durables.

La FAO a mis en avant l'initiative Hand-in-Hand (HIH) qui soutient le développement et la mise en œuvre de programmes et de plans d'investissements pour accélérer la transformation du système agroalimentaire, dans 52 pays du monde. Le FIDA a présenté son portefeuille d'actions avec le secteur privé, qui est évalué à 8 milliards de \$ US, en mettant l'accent sur de nouvelles façons d'exploiter les contributions du secteur privé, par exemple en cherchant à obtenir de meilleures cotes de crédit pour les pays et en exploitant les envois de fonds et les investissements des expatriés (un marché de 500 milliards de \$ US, dont 50 % pourraient profiter aux systèmes alimentaires). Le PAM a indiqué avoir reçu en 2022 près de 10 milliards de \$ US de la part de donateurs et a insisté sur ses efforts en matière d'approvisionnement, notamment concernant les produits locaux, en évitant les achats sur les marchés internationaux et en privilégiant les marchés nationaux et régionaux.

Les Coordonnateurs nationaux ont été invités à partager leurs réflexions en petits groupes à propos de leur expérience concernant l'implication du secteur privé afin de mettre en œuvre des feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires.

Importance de la responsabilité dans les partenariats public-privé

Les Coordonnateurs nationaux ont décrit les initiatives gouvernementales visant à établir des liens avec le secteur privé par le biais d'efforts de sensibilisation et de mécanismes de coopération tels que des réunions régulières, des tables rondes, des forums d'engagement, des protocoles d'accord, des plateformes multipartites et des partenariats public-privé. Les gouvernements s'engagent avec les acteurs du secteur privé pour trouver des moyens de surmonter les difficultés, identifier des solutions innovantes, mobiliser les ressources et l'expertise, et identifier les lacunes politiques dans leur cheminement vers de meilleurs systèmes alimentaires.

Bien que les acteurs du secteur privé soient motivés par la recherche d'un profit, cela n'entre pas nécessairement en contradiction avec les objectifs du gouvernement. Toutefois, les raisons qui poussent les entreprises à s'engager et leurs attentes en termes de rendement doivent être clairement énoncées dès le départ. Il est ainsi ressorti de la session que la transparence, la clarté et la responsabilité sont des éléments incontournables de tout partenariat avec le secteur privé. Les Coordonnateurs ont insisté sur l'importance d'un dialogue continu avec le secteur privé, malgré les questions relatives aux potentiels conflits

d'intérêts. Ils ont également souligné la nécessité d'inclure les jeunes et les femmes, et d'impliquer davantage les agriculteurs et les syndicats d'agriculteurs pour gagner la confiance.

Les Coordonnateurs ont mentionné l'importance d'avoir une seule interface au sein du gouvernement pour le secteur privé afin d'éviter les conversations parallèles entre le secteur privé et différents ministères, lorsqu'il s'agit de questions intersectorielles telles que les systèmes alimentaires ou la nutrition. Une stratégie claire doit être mise en place pour associer le secteur privé aux initiatives gouvernementales et encourager les ententes durables entre le secteur public et le secteur privé plutôt que les partenariats de projets.

Efforts pour renforcer l'engagement et attirer les investissements du secteur privé

Les Coordonnateurs ont fait état des efforts des gouvernements nationaux pour attirer les investissements en faveur de la transformation des systèmes alimentaires en regardant au-delà des donateurs traditionnels et en diversifiant les sources de financement. Parmi les exemples de réussite, citons l'expérience de la Côte d'Ivoire, où le secteur privé est très présent et a financé à hauteur de plus de 60 % le plan de développement national du pays. Les gouvernements nationaux plaident en faveur des partenariats public-privé et œuvrent afin de mettre en place des environnements favorables aux investissements du secteur privé en créant des incitations par le biais d'une série de mesures législatives. Dans certains pays, des taxes sur la production, les intrants et les machines agricoles ont été levées, ou des subventions ont été mises en place. Plusieurs participants ont cependant remarqué la réticence des acteurs du secteur privé à assumer le haut niveau de risque qui caractérise les investissements dans l'agriculture, en particulier dans les régions de plus en plus touchées par le changement climatique.

La nature très risquée du secteur a également des répercussions sur l'accès des acteurs du secteur privé au crédit et au micro-crédit. Des outils de gestion des risques sont en cours de développement dans les pays pour surmonter ces obstacles, notamment des micro-assurances pour les petits producteurs et la création de banques agricoles pour faciliter l'accès au crédit. En outre, les gouvernements négocient avec les banques pour abaisser les taux d'intérêt, tout en investissant dans de nouvelles infrastructures telles que des routes pour le transport des produits agricoles et une meilleure connexion entre les zones de production et de consommation.

Les Coordonnateurs ont rappelé l'importance d'équilibrer les intérêts du secteur public et du secteur privé, et ont identifié les conflits d'intérêts comme l'un des principaux problèmes à gérer concernant l'engagement du secteur privé. Pour y remédier, les Coordonnateurs nationaux ont été encouragés à continuer à adopter des approches souples de la réglementation et à garder la capacité de les adapter si nécessaire. Il a également été suggéré de réduire les conflits d'intérêts en se concentrant sur les partenariats au niveau local et sur l'engagement avec les PME.

Plusieurs Coordonnateurs issus de pays en proie à des conflits internes ont souligné le rôle essentiel des petits producteurs innovants et des petites et moyennes entreprises qui fonctionnent voire prospèrent dans les zones de conflit et qui constituent la base du secteur privé dans ces régions. Il n'existe pas d'approche unique pour encourager l'engagement des multinationales et des petits exploitants. Les Coordonnateurs ont insisté sur la nécessité d'orienter les incitations financières vers les petites entreprises, en particulier celles qui sont dirigées par des jeunes et des femmes. Les Sommets sur les systèmes alimentaires et la nutrition pour la croissance ont permis aux petits producteurs et aux petits acteurs de la

chaîne de valeur de participer aux discussions nationales et mondiales. Plusieurs gouvernements nationaux ont mis en œuvre des programmes et des stratégies pour soutenir ces petites entités et renforcer leur capacité financière.

Domaines critiques pour l'engagement du secteur privé

Tout au long de la session, le rôle du secteur privé pour influencer le comportement des consommateurs a été souligné comme étant la clé d'une transformation réussie du système alimentaire.

Plusieurs Coordonnateurs ont mis l'accent sur le rôle prépondérant joué par secteur privé dans la production, le stockage et la distribution des denrées alimentaires, ainsi que sur son potentiel à contribuer significativement à la transformation des systèmes alimentaires. Dans de nombreux pays, les efforts visant à accroître la production alimentaire nationale ont été intensifiés en réponse aux crises en cours. Les gouvernements encouragent la production alimentaire intérieure privée en évaluant les sols pour informer les investisseurs potentiels, en construisant des installations de transformation alimentaire, en fournissant des équipements et des machines aux petits exploitants pour leur permettre de répondre à une demande croissante, en mettant en relation les agriculteurs et les marchés, et en assurant la disponibilité des intrants agricoles. Les acteurs du secteur privé participent également au développement de réserves alimentaires et à la création de chaînes de valeur courtes encourageant la consommation alimentaire locale.

L'engagement du secteur privé a également été encouragé dans les domaines de la nutrition, des repas scolaires et du gaspillage et des déchets alimentaires. Parmi les exemples de partenariats, citons la production d'aliments à haute valeur nutritionnelle, la recherche de semences améliorées, la vérification de la qualité des aliments avant leur livraison dans les cantines scolaires et l'identification des associations alimentaires les plus nutritives pour promouvoir et convertir les déchets alimentaires en aliments sains, entre autres. Les acteurs du secteur privé sont encouragés à travailler avec la certification biologique, à améliorer l'étiquetage des aliments pour mieux informer les consommateurs, à renforcer la traçabilité des produits et à garantir l'adoption à grande échelle de régimes alimentaires sains.

Remarques finales et perspectives d'avenir

Constatant que la coordination est essentielle, les Coordonnateurs ont demandé un soutien pour communiquer sur l'importance des investissements contribuant à la réalisation des ODD et pour construire un récit cohérent sur la rentabilité à long terme au bénéfice des populations sur le terrain.

Les Coordonnateurs des pays marqués par l'instabilité politique et les conflits ou dans lesquels le taux d'investissements privés demeure faible ont demandé un soutien pour attirer les investissements du secteur privé. Les Coordonnateurs ont par ailleurs demandé au Pôle de leur transmettre des directives sur les meilleures pratiques pour collaborer avec le secteur privé, attirer les investissements de sociétés transnationales, identifier les acteurs clés avec lesquels il est intéressant de nouer des partenariats et réduire les conflits d'intérêts, ainsi que des exemples d'expériences nationales.

Le Pôle a annoncé qu'il poursuivrait cette discussion avec les agences basées à Rome, l'OMS, le PNUE et d'autres agences des Nations Unies afin de tirer parti des partenariats avec le secteur privé de manière transparente et inclusive.